

- HONORABLE M. PRIOR, ministre du revenu de l'intérieur.
 " J.-F. WOOD, ministre des douanes.
 " W.-B. IVES, ministre du commerce.
 " W.-H. MONTAGUE, ministre de l'agriculture.
 " HUGH J. MACDONALD, ministre de l'intérieur.
 " D. TISDALE, ministre de la milice.
 " SIR F. SMITH, ministre sans portefeuille.
 " D. FERGUSON, ministre sans portefeuille.
 " J.-J. ROSS, ministre sans portefeuille.

L'honorable sir Chs. Hibbert Tupper est nommé solliciteur général, mais il n'est pas membre du cabinet, et a une position analogue à celle qu'occupait jadis M. Clarke Wallace.

L'entrée, dans ce cabinet, de l'honorable monsieur Angers a été très favorablement accueillie par les catholiques conservateurs. Ils y ont vu la preuve que le ministère était parfaitement résolu à poursuivre la politique de réparation vis-à-vis des écoles séparées du Manitoba. Tous les journaux catholiques, notamment les journaux français de Montréal, ont à l'occasion de la retraite de Sir Mackenzie Bowell, fait l'éloge de l'esprit d'équité et de justice déployé par celui-ci pour faire triompher la loi remédiate, quel que fussent ses sentiments intimes que l'on savait contraires à cette loi. Mais, respectueux des décisions du plus haut tribunal de l'Empire, il avait estimé que son devoir était de maintenir énergiquement l'arrêt prononcé par celui-ci et de le faire exécuter dans toute sa teneur. Il a donné là, un exemple de fermeté qui sera suivi, nous n'en doutons pas, par ses successeurs.

Ajoutons que sir Donald Smith est nommé Haut Commissaire du gouvernement canadien à Londres en remplacement de Sir Charles Tupper.

Dans la province de Québec, le gouvernement provincial a lui-même été modifié, par suite des changements ci-dessus annoncé, comme suit :

- HONORABLE E.-J. FLYNN, travaux publics et chemins de fer.
 " L. BEAUBIEN, agriculture et colonisation.
 " G.-A. NANTEL, Terres de la Couronne.
 " L.-P. PELLETIER, procureur-général.
 " T. CHAPUIS, président du Conseil exécutif.
 " F. HACKETT, secrétaire provincial.
 " W. ATWATER, trésorier provincial.

VERAX.

A V I S

En réponse à plusieurs demandes qui sont adressées à la maison CADIEUX & DEROME, nous avons l'honneur de dire que les réductions ne sont pas faites, mais sont à faire sur les prix des livres annoncés dans le Propagateur du 1er Mai dernier.